



Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Paris, le 2 novembre 2005

Communiqué de presse

Appels à projets ANR gérés par l'Inserm : premier bilan positif

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) – créée en février 2005 –, a lancé, depuis mai 2005 des appels à projets, au sein de programmes de recherche thématiques.

Ces appels visent à financer à un niveau élevé de très bons projets évalués par des experts nationaux et internationaux.

Des projets inscrits dans les priorités de santé publique

L'ANR a confié à l'Inserm la gestion scientifique administrative et scientifique de quatre programmes relatifs à des questions de santé :

- « Diabète, obésité et cardiovasculaire »,
- « Neurosciences, immunologie »,
- « Microbiologie, infections et immunité »,
- « Maladies rares ».

Les projets soutenus s'inscrivent dans les priorités de santé publique. Le niveau de financement couvre les besoins en fonctionnement et la prise en charge de salaires des personnels non permanents mobilisés sur le projet.

A l'Inserm, une cellule ANR-Inserm a été tout spécialement mise en place pour assurer la gestion de ces programmes. Composée de 15 personnes affectées à temps complet à cette mission, cette cellule implique depuis cet été quatre départements de l'Inserm (Animation et partenariats scientifique, Evaluation scientifique, Finances et logistique et Système d'information). Le traitement rapide des nombreux appels d'offres reçus a été possible grâce à la mise en place d'un outil de gestion électronique *ad hoc* qui a facilité l'ensemble des étapes du processus : soumission des projets, évaluation par les experts étrangers, établissement de bilans, etc.

Plus de 160 projets soutenus pour un montant total de 55 millions d'euros

Quatre mois après la clôture du dépôt de projets, il est aujourd'hui possible de réaliser un premier bilan :

161 projets seront financés, sur les 712 déposés pour un montant total de 55 M € sur 3 ans, soit :

- 37 projets dans le cadre du programme « Diabète, obésité et cardiovasculaire »,
- 46 projets dans le cadre du programme « Neurosciences, immunologie »,
- 43 projets dans le cadre du programme « Microbiologie, infections et immunité »,
- 35 projets dans le cadre du programme « Maladies rares »

Sur l'ensemble des quatre programmes financés figurent 98 porteurs de projets rattachés à des laboratoires de l'Inserm et 46 porteurs de projets rattachés à des laboratoires CNRS.

Des programmes thématiques ANR dans la continuité des PNR lancés en 2004 par l'Inserm

« Notre savoir-faire dans la coordination et le suivi de projets de recherche de haut niveau, tels que les Programmes nationaux de recherche, nous a permis de mener à bien les missions confiées au printemps dernier par l'ANR », estime Christian Bréchet, Directeur général de l'Inserm.

En effet, l'Inserm a mis en œuvre, depuis plusieurs années une politique de soutien aux chercheurs, fondée sur des projets scientifiques de haut niveau. Ces projets sont évalués lors de procédures rigoureuses, par des commissions scientifiques constituées d'experts nationaux et internationaux.

Quatre programmes nationaux de recherche (PNR) ont été créés en 2004 à l'initiative de l'Inserm. Ils répondent à de grands objectifs de santé publique (maladies cardiovasculaires, diabète, nutrition, maladies ostéo-articulaires et santé publique) et rassemblent les partenaires publics et privés. Ainsi des partenariats industriels ont déjà été établis. De plus, la participation active des associations de patients contribue en particulier au suivi des essais cliniques.

Pour l'Inserm, l'objectif de ces PNR est de soutenir de très bons projets de recherche, ouverts à l'ensemble de la communauté scientifique, quelle que soit son appartenance institutionnelle. Environ 30% des fonds ont ainsi été distribués à des formations de recherche non Inserm, comme, par exemple, d'autres organismes de recherche et quelques universités.

« La mise en place de ces programmes par l'Inserm reflète l'évolution de l'Institut, qui assume tout aussi bien aujourd'hui des missions, à la fois comme opérateur et agence de moyens », souligne Christian Bréchet.

En 2006, l'appel à projets PNR « maladies ostéo-articulaires » sera relancé. Les équipes constituées dans le cadre des PNR maladies cardiovasculaires, diabète, nutrition et santé publique, - thèmes d'appels à projets ANR- poursuivront leurs activités, sans que de nouveaux appels d'offres soient réédités. Les actions déjà engagées dans le cadre de ces PNR, en direction des associations de malades, et de l'industrie, se perpétueront. Des opportunités de projets de recherche européens seront également envisagées.

Contact presse

Inserm
Anne Mignot
Tél : 01 44 23 60 73
Mél : presse@tolbiac.inserm.fr

□ Site Inserm
www.inserm.fr